

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [94] (2006)
Heft: 1505

Artikel: Le matriarcat : une chimère aux usages contradictoires
Autor: E.J.-R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-283037>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le matriarcat: une chimère aux usages contradictoires

« En lui-même le système patriarcal est très supérieur au système matriarcal. Voici pourquoi : il y a dans le matriarcat une grave anomalie ; la personne qui détermine la relation familiale, la femme, n'est pas le personnage principal, le plus puissant, celui qui dirige la famille, qui y commande, c'est celui des parents qui est le plus faible (...) le moins capable de protéger l'enfant (...) »

Grande Encyclopédie Berthelot, art Famille, 1885-1902

E.J-R.

Mot datant de 1894, le matriarcat est construit sur le modèle de son pendant masculin, le patriarcat. Le matriarcat est une invention d'anthropologues qui voulaient rendre compte de sociétés où la filiation aurait été matrilineaire (voir encadré), où la résidence de la famille aurait été matrilocale (c'est-à-dire au lieu d'origine de la mère), et où l'héritage (transmission des biens matériels) ainsi que la succession (transmission du statut social) auraient été transmis par la mère. Par extension, ce mot désigne une société, un groupe ou une famille dans lesquels les femmes détiennent le pouvoir. Cette idée, née dans la seconde moitié du XIX^e siècle, s'inscrit dans un courant de l'anthropologie sociale nommé « évolutionnisme ». Fortement imprégné de darwinisme, ce courant résulte d'une analogie entre l'évolution biologique et l'évolution sociale: de même que les espèces, les sociétés seraient soumises à la théorie de l'évolution. Ainsi, au seuil de leur évolution, les sociétés auraient été matriarcales pour devenir patriarcales à mesure qu'elles se complexifiaient et se civilisaient. De ce fantasme premier en ont découlé d'autres où le matriarcat sert tantôt les intérêts misogynes, tantôt les intérêts féministes, voire socialistes et ceci depuis le tout début de l'invention du matriarcat. Par exemple, Paul Lafargue (1842-1911), fameux auteur du *Droit à la paresse* (1880), conclut son essai *Le matriarcat, Etudes sur les origines de la famille* (1886), dans lequel il fustige le système patriarcal et se réjouit à l'idée des sociétés matriarcales, par cette phrase que la mythologie féministe ne renierait pas « La famille patriarcale fit son entrée dans

le monde escortée par la discorde, le crime et la farce dégradante ». De nos jours, le terme sert encore à décrire, à l'instar de Paul Lafargue, une utopie remplaçant le patriarcat, mais plus souvent encore, ce terme est utilisé pour dénoncer le prétendu pouvoir insatiable des femmes. Il suffit de se rendre sur les sites masculinistes québécois pour lire des propos tels que « Le Québec est un matriarcat psychologique, où l'homme doit encore trop souvent s'excuser d'être un homme¹ ».

Les études anthropologiques sérieuses reconnaissent désormais qu'aucune société matriarcale n'a jamais existé, aucun des critères évoqués plus haut n'ayant jamais été réunis au sein d'une même société. De plus, ces critères s'inscrivent exclusivement dans ce que l'on pourrait qualifier de droit de la famille – filiation, résidence, héritage – alors que le pouvoir est un phénomène plus large qui justement déborde le cadre familial. Alors quand bien même existerait une société matriarcale, ce ne serait encore pas une société où les femmes ont le pouvoir, c'est-à-dire la quasi exclusivité sur les décisions concernant l'ensemble de la société. Cependant le « succès » du mot matriarcat et du concept qu'il désigne prouve à quel point le pouvoir des femmes était et reste un sujet polémique, objet de tous les fantasmes et de toutes les craintes.

¹www.lactualite.com/dossiers_speciaux/article.jsp?content=20051124_154547_46344